# L'ABEILLE.

*JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.*

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.

No. 81, RUE CHARTRES.

PRIX DES ABONNEMENTS. { Par an ... $10 payable d'avance. Demi ... $6 payable d'avance.

CANDIDATS WHIGS

CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE,

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS

WILLIAM H. HARRISON

DE L'OHIO.

POUR VICE PRESIDENT DES ETATS UNIS,

JOHN TYLER,

DE LA VIRGINIE.

*NOUVELLE-ORLEANS:*

LUNDI MATIN, 27 JANVIER 1840.

## HARRISON & VAN BUREN.

Il n'y a rien au monde de plus pénible que de faire de la polémique avec les journaux du pouvoir. Avant-c'est-là un fait banal, calomnieux, c'est en vain qu'on se nomme de la prouver; c'est en vain même qu'on prouve la fausseté de fait avancé, ils n'en continuent pas moins à l'affirmer au mépris de la vérité et sans tenir nul compte des réponses concluantes qu'on leur a faites; que si quelque fois il, leur prend fantaisie de répondre ce n'est que par des injures, comme si les injures pouvaient jamais remplacer les raisons. Ils suivent encore la même tactique lorsque nous attaquons leurs patrons; nous n'avançons rien qu'avec des preuves à l'appui et on ne répond rien, absolument rien, on se perfoncon ouvre la bouche et n'est que pour dire des injures toujours des injures, à la place des raisons!

Pour reconnaître la vérité de ces observations il ne faut que suivre la polémique des journaux politiques relativement aux deux candidats à la présidence.

On nous a souvent accusés d'aristocratie, et pour toute réponse nous prenon pour candidat un homme qui est demeuré pauvre après avoir dépensé de millions de piastres; un homme qui a préféré une honorable pauvreté à l'opulence acquise aux dépens de ses concitoyens; un homme qui est demeuré pauvre pour conserver son indépendance d'homme et de citoyen. Eh! bien, on n'en continue pas moins à crier à l'aristocratie.

On a accusé Harrison d'avoir des tendances abolitionistes; nous avons prouvé que cette accusation était calomnieuse et que partout et toujours, le vieux général s'était montré l'un des plus zélés défenseurs des institutions du Sud. Ces preuves sont si *faites*, si concluantes, qu'un journal du pouvoir, le *Charleston Courier*, défenseur zélé du Sud, a reconnu hautement qu'il avait fait injure à Harrison en le soupçonnant d'abolitionnisme. Mais cette noble conduite trouvera peu d'imitateurs parmi les journaux du pouvoir et les organes de Van Buren, Amos Kendal & Co. continuent et continueront à répéter ces accusations comme si la fausseté n'en avait jamais été démontrée.

Nous avons prouvé, nous, que Van Buren s'était toujours montré un violent abolitionniste; qu'il s'était opposé de tout son pouvoir à l'admission de l'Etat du Missouri dans l'Union, parceque c'était un Etat à esclaves; qu'il s'était opposé à l'introduction des esclaves dans les Florides; qu'il avait cherché à faire donner le droit de suffrage aux nègres libres;—Nous avons prouvé ces choses et pas une voix ne s'est élevée pour nous contredire, on a gardé le dessus un silence prudent.

Estce là de la bonne foi?—Journaux du pouvoir, vous savez que Van Buren fut toujours un abolitioniste, car ses actes officiels sont là qui l'accusent et vous vous taisez prudemment; mais pour donner le change vous parlez contre le général Harrison une accusation que vous savez être calomnieuse, et cette accusation vous la portez sans preuve aucune, contrairement à des preuves irréfragables, et vous en êtes réduit à déchirer sans cesse ou à tronquer perfidement quelques passages de ses discours pour donner à vos attaques une ombre de vraisemblance! quelle pitoyable politique!

## CONSEIL DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.

Séance du 25 janvier 1840.

Sur l'appel fait par ordre de M. le Recorder Cuvellier, le conseil n'a t-pas trouvé en nombre pour délibérer; en conséquence les affaires de cette séance sont renvoyées à comedi.

## TROISIEME MUNICIPALITE.

On s'occupe en ce moment d'un projet qui pourra contribuer à la prospérité de cette partie de la ville. Il s'agit de construire sur la rue de l'Esplanade, en face de l'Hôtel des Monnaies, un théâtre assez grand pour répondre aux besoins de la population et dont les prix seront gradués de manière à ce qu'il soit à toutes les fortunes et à toutes les positions sociales.

Très prochainement nous serons connaître ses bases sur lesquelles doit reposer la société du nouveau théâtre.

## ACCIDENT.

Le steamer HERCULE a été abordé dans la nuit du 13 par le *Hugh L. White*. Un chauffeur esclave, a été jeté à l'eau par le choc et s'est noyé.

On écrit de New-York, le 12 de ce mois:

"Six malles sont arrivées hier de la Nouvelle-Orléans, et il n'y en a que six encore qui restent due."

M. DANIEL WEBSTER a été reçu à Boston par les membres whigs de la législature avec un enthousiasme difficile à dépeindre. Sa réponse à l'adresse de l'Orateur de la chambre est une des plus remarquables que l'honorable sénateur du Massachusetts ait jamais prononcés.

M. Webster exprime son approbation franche et sincère à la nomination de la convention de Harrisburg.

## INCENDIE A WILMINGTON.

Le 17 courant, à deux heures du matin, le feu fut mis à un magasin situé près de l'angle du Palais de Justice et occupé par M. John Dawson; peu d'instans les flammes ont embrasé le palais et les maisons voisines dans la direction du Nord et de l'Est, et ont fait des ravages épouvantables dans l'Ouest. La partie Sud n'a pas été atteinte excepté le palais de justice, les deux ilots situés au Nord Est et Ouest de ce bâtiment ont été entièrement détruits. On évalue à 150 le nombre des maisons incendiées, parmi lesquelles on cite les imprimeries de l'*Adversiter* et du *Chronicle*, la douane et les hôtels Clarendon et Reston.

## EUROPE.

Par le paquebot *Hibernia*, de Liverpool, arrivé à New-York le 10 courant, nous avons des nouvelles d'Angleterre jusqu'au 11 décembre, elles n'ont pas en général grande importance et ne font guères que confirmer celles que nous avons données il y a quelques jours.

Ni la bourse, ni le marché du coton à Londres n'ont éprouvé de changement notable. M. Rothschild, comme on le sait, est contractuel en engagé-ment de £900,000 pour la Banque des Etats-Unis, et ils ont pris garantie sur les *Stocks* de l'Ohio, de l'Indiana et de la Pennsylvanie; et cet arrangement a causé une véritable amélioration dans la valeur des actions de la Banque des Etats-Unis; de £19 elles ont monté à £19 10 sh.

Le parlement anglais doit s'assembler le 16 janvier. Les Chartistes continuent toujours leurs menées; une sourde agitation continue à se faire sentir par toute l'Angleterre, et déjà un certain nombre de soldats soulés par les Chartistes ont abandonné leurs drapeaux.

Le mariage de la Reine continue à occuper toutes les conversations; et les journaux reviennent sans cesse sur ce sujet avec de nouveaux détails.

Les événements qui se passent dans l'Inde méritent une attention particulière. La prise de Ghizni, dans l'Afghanistan, par l'armée anglaise, a produit un merveilleux effet sur toutes les populations indiennes; cependant quelques mécontents étaient pour la plupart mal disposés, au moment où les troupes anglaises étaient pour le moment où les Anglais n'éprouvaient que des revers, mais aujourd'hui elles semblent prêter à vivre en bonne intelligence avec ces redoutables voisins. Le Birman et le Népaul se sont déjà prononcés dans ce sens et la Perse ne tardera pas sans doute à en faire autant.

Les mauvaises dispositions des populations indiennes sont donc redé devant le succès des armes anglaises. Dans cette nouvelle expédition comme dans toutes celles qu'a tentées la Compagnie à diverses époques, les chefs qu'elle choisit savent unir l'énergie et l'habileté. Les Européens ne sont pas, cependant et négociant tour à tour, et ils savent en bien user par position. L'heureuse issue de la présente expédition leur a plus chose douteuse aujourd'hui, et tout semble indiquer dans l'Afghanistan à une année bien différente du différents corps occupent déjà Hérat, Ghizni et Attock. L'influence de la puissance anglaise dans l'Inde est donc de nouveau assurée, mais pour toujours, au moins pour quelques années.

## FRANCE.

L'attention générale est tournée vers l'Afrique; on attend avec impatience les nouvelles de ce pays, et l'on fait des suppositions plus ou moins fondées jusqu'à ce que les nouvelles arrivent.

Les troupes disponibles sont dans la plaine d'Alger et se préparent à entrer en campagne. La défense de Bône est confiée à la garde nationale.

Les lettres de Toulon du 4 décembre, le *Cuirassier* est arrivé le 3 dans cette ville, apportant des nouvelles du maréchal Vallée du 30 novembre. Au point du départ de ce dernier, une canonnade assez vive avait eu lieu, probablement Abd-el-Kader ayant attaqué les Arabes. La défense de Bône est bien-tôt rétablie, probablement Abd-el-Kader ayant attaqué les Arabes. Les affaires d'Afrique donnent lieu à une foule de conjectures. On dit, entr'autres choses, que le maréchal Vallée est assez mécontent du maréchal Vallée pour vouloir le remplacer. Son successeur serait le général Despans-Cubières, qui doit commander le corps d'armée qui doit prendre position à Constantine. Dans ce cas, le colonel Al. Foy et le capitaine Villers, aide-de-camp du maréchal Soult, viennent de partir pour Alger avec une mission spéciale.

Le *Moniteur* annonce que deux vaisseaux de ligne, le *Neptune* et l'*Alger*, quatre steamers et d'autres bâtiments de transport sont déjà disposés à partir pour Alger, si on demande 10,000.

Le duc de Nemours est toujours à Alger.

Le bruit de ces événements, on trouve encore le temps de parler du mariage du duc de Nemours avec la princesse Théodelinde Leopoldine, sœur de l'ex-prince Eugène. Par ce mariage le duc de Nemours devient beau-frère de la princesse royale, fille de Louis-Philippe, et les filles de l'empereur de Russie, mariée au prince Maximilien, veuve de Don Pedro, duchesse de Braganse.

## EGYPTE.

Pour la célébration des fêtes du Beyram, le vice-roi se rendra au Caire, et l'on compte qu'alors il ne saurait différer plus longtemps la question d'Orient. La flotte turque fait, dit-on, ses préparatifs de départ. On attend de jour en jour un envoyé extraordinaire de la Porte.

Le sort de la victoire du jeune Ibrahim en Arabie, ne peut qu'exaltée les possessions anglaises. Le Sud de l'Arabie, des Arabes, des 10,000 et en 1000, ont attaqué Aden; les Anglais, qui ont 600 hommes, se sont retirés sans perte dans la forteresse et leur artillerie bien dirigée a fait souvent des ravages.

M. Samuel Atkinson a été nommé consul des Etats-Unis à Lyon (France.)

Il vient de rendre à Boston une pièce d'un très grand intérêt. Sa longueur totale excède un peu 9 pieds; la longueur de l'intérieur est de 20 pouces, le diamètre de l'ouverture extérieure est de 20 pouces, le diamètre de l'intérieur du canon 10 pouces. Il pèse 9 tonneaux et porte un boulet de 130 livres, ou une bombe de 90. Sa charge de poudre est de 10 livres.

On a fait l'épreuve de cette pièce devant les autorités et les résultats ont été au-dessus des prévisions.

## SENAT DE LA LOUISIANE.

*Présidence de M. Garcia.*

Séance du 24 janvier.

Le Sénat a fait peu de besogne législative. Le commencement de la séance a été consacré à recevoir les commissaires de la Chambre des Représentans chargés de présenter au nom de l'Etat, M. Felix Bowworth, juge de paroisse de la paroisse de Carroll, accusé de corruption dans sa conduite officielle.

M. Lewis, député, au nom de la grande étoquée, présente les divers chefs d'accusation portés contre ledit juge susnommé, lesquels relient déjoués dans les archives pour faire partie de la procédure. (Pour les détails de l'accusation voir le journal de la Chambre des Représentans du 17, publié dans l'Abeille de ce jour, janvier.)

Les commissaires s'étant retirés et le Sénat s'étant organisé en comité général,

M. Fox demande avec qu'il introduira sous peu une résolution requérant le bureau des travaux publics de la Louisiane à faire les chutes de la Rivière devant le Sénat.

M. Pan présente une résolution nommant un comité chargé de faire une enquête sur les chutes de la Rivière Blanche.

Cette résolution est adoptée en seconde et en troisième lecture, et adoptée en passant.

La première résolution en faite d'un bill venu de la Chambre des Représentans relativement à l'incorporation de la Compagnie du moulin à scie et à vapeur de Natchitoches, pour d'autres objets.

Le Sénat nègre [illegible] pour s'occuper d'affaires exécutives vers une heure et demie; la séance est levée et renvoyée à lundi à 11 heures du matin.

## EXTRAIT DU JOURNAL EXECUTIF

*Du Sénat de la Louisiane.*

Vendredi, 24 janvier 1840.

M. Hoa présenta la résolution suivante:

Résolu, que dans l'opinion de ce Sénat, les achats de coton et d'autres produits des [illegible] manufactures, tant par les banques, sont [illegible] à véritable esprit de leur charte, et qu'en [illegible] leur but légitime, en entraînant ainsi dans [illegible] et que le désavantage du change, quelque [illegible] qu'il puisse être, ne peut justifier l'abandon, même momentané, de ce principe conservateur qui veut [illegible] institution monétaire se mette jamais de [illegible] distribution; de plus, qu'en entraînant ainsi [illegible] ces corporations y peuvent exercer une influence [illegible] propre sur les transactions mercantiles des particuliers, et exposer la solvabilité et la stabilité des banques elles-mêmes et mettre en péril les intérêts de l'Etat et des actionnaires.

M. Derbigny propose l'amendement suivant, pour être introduit après le mot "résolu."

Excepté dans les cas de gêne extraordinaire quand elles ne peuvent pas autrement se pourvoir d'une manière aère les moyens de faire face aux remboursements du capital emprunté par elles.

L'appel nominal ayant été demandé sur cet amendement il en est résulté:

Les MM. Armant, Ducros, Dupré, Derbigny, E. Scott, de Féliciana, au nombre de cinq avaient voté pour l'adoption.

Que MM. Bossier, Downes, Hoa, Penn, Porch, E. Winn, au nombre de six avaient voté contre l'adoption.

L'amendement a été rejeté.

L'appel nominal ayant été demandé sur l'adoption de la résolution offerte par M. Hoa, le résultat était:

Pour l'adoption, MM. Bossier, Downes, Hoa, Penn, Porch, E. Winn, six voix.

Contre l'adoption, MM. Armant, Ducros, Dupré Derbigny, E. Scott, de Féliciana, cinq voix.

Le président M. Garcia, ayant voté avec la minorité la rendit égale à la majorité, en conséquence la résolution n'a pas été adoptée.

M. Penn présenta la résolution suivante, qui a été adoptée:

Résolu, que la résolution relative aux achats de coton, et d'autres produits agricoles du pays par les banques, ainsi que l'appel nominal, soient publiés dans la Gazette d'Etat.

HORATIO DAVIS,

Secrétaire du Sénat.

# OFFICIEL.

*LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.*

*Seconde Session—Quatorzième Législature.*

JOURNAL DU SENAT.

*Mardi, 7 de Janvier 1840.*

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présents:

MM. Félix Garcia, président; Armant, Bossier, Ducros, Dupré, Derbigny, Downes, Hoa, Penn, Porche, Scott de Féliciana et Winn.

M. Scott de Féliciana a présenté le bill suivant, lequel sur motion a été lu pour la *1ère. fois*. "Acte pour amender un acte intitulé, Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de fer de Clinton et du Port-Hudson" approuvé le 7 de Février 1833.

Motion de M. Bossier un congé de quelques jours a été accordé à M. Crow.

M. Winn a obtenu du Sénat la permission de présenter, sans avis préalable, un bill intitulé "Acte pour amender la charte de Clinton, de fer de la Rivière Rouge" et il a aussi, conformément à avis donné, présenté un bill intitulé "Acte pour fixer certaines districts d'élections", et l'un et l'autre bills ont subi leur première lecture.

Le Sénat s'est occupé du message de la Chambre reçu hier, informant le Sénat que la Chambre avait rejeté les amendements du Sénat, aux résolutions nommant un comité réunipour examiner l'état des affaires des diverses Banques.

Sur motion de M. Downs, le Sénat a persisté sur ses amendements adoptés résolutions.

Sur motion de M. Hoa, le Sénat a conféré avec la Chambre au rejet du provisoire des 2d amendements, lequel était conçu en ces termes: "Bien entendu que les dépenses ne devront pas excéder la somme de 1000 piastres.

Message de la Chambre.

M. Cavilier, greffier de la Chambre des Représentans, a présenté au concours du Sénat la résolution suivante:

"Acte pour venir au secours de John Saler."

Résolution:

Résolu qu'un comité de trois membres de la Chambre des Représentans et de [illegible] membres du Sénat soit nommé pour examiner l'état des affaires de la Société d'Agriculture de la Louisiane, et pour présenter à la Législature un rapport à cet égard."

Il a aussi informé le Sénat que l'orateur de la Chambre avait nommé dudit comité, Mrs Gassaud, Kenner et Guion, de la part de la Chambre.

Le secrétaire a lu pour la 1ère. fois, la résolution nommant un comité réuni pour examiner l'état des affaires des banques.

Et la résolution sacc dant des pouvoirs additionnels au comité réuni nommé pour examiner l'état des affaires des banques.

Sur motion de M. Bossier, après dispense des règles, lesdites résolutions ont subi leurs 2e. et 3e. lectures, et elles ont été rejetées à la Chambre avec le concours du Sénat.

La résolution nommant un bureau de commissaires pour l'accusation portée contre Félix Bosworth, a été lue.

La résolution requérant l'ingénieur d'Etat d'examiner et de faire un rapport sur les conséquences qui pourraient résulter de l'ouverture du bayou d'Eau Bleue, sur les terres qui avoisinent ledit bayou et sur le canal de Lafourche et le canal de Barataria, a subi sa 1ère lecture.

"Résolution nommant un comité réuni pour s'enquérir de l'accueil reçu en vertu de laquelle les recorders de la Nouvelle-Orléans sont en droit de se faire payer par le Nouvelle-Orléans soit tenu de [illegible] et autres personnes pour un témoignage, et chargeant ledit comité de présenter un rapport à la Législature, sur le résultat de ses recherches.

"Et "Résolution chargeant le bureau des travaux publics de faire les réparations nécessaires à la levée de la Partie du Rivière bien entendu que lesdites réparations ne devront pas excéder la somme de 6150 piastres, balance des allocations faites et appropriées par l'acte approuvé le 7 de mars 1838, et qu'avis de l'époque à laquelle lesdites réparations devront être faites, en sera donné au jury de police de la paroisse de Pointe Coupée.

La résolution et le bill suivans, ont subi leur 3me lecture et ont passé:

"Acte pour créer un conservateur d'hypothèque dans la paroisse des Natchitoches".

"Résolution nommant un comité réuni de trois membres de la Chambre et de membres du Sénat, pour examiner la condition des divers actes des Orphelins."

Le président a nommé Mrs. Penn & Crow dudit comité de la part du Sénat.

Sur motion de M. Dupré le Sénat s'est occupé à huis clos des affaires de l'Exécutif.

Les portes ont été ouvertes.

Sur motion de M. Penn, M. Crow a été dispensé de faire partie du comité nommé pour examiner les divers actes des orphelins.

Sur motion de M. Winn, et après dispense des règles, les 2e. et 3e. amendements à la charte de la compagnie du Chemin de fer de la Rivière Rouge, a subi 2e. et 3e. lectures et a pas.

Sur motion, le Sénat s'est ajourné à demain, 11 heures du matin.

## CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

Mercredi, 22 janvier 1840.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Sur motion ordonné qu'un congé de quelques jours soit accordé à MM. Carter et Molère.

Résolution ordonné que l'absence de M. Trépagnier soit excusée pour cause de maladie.

M. Cousin a soumis à la Chambre une pétition de divers habitants de la ville de Mandeville dans la paroisse de St. Tammany, demandant l'incorporation de la ville de Mandeville.

Sur motion ordonné que la dite pétition soit référée à un comité spécial de 5 membres.

L'Orateur a nommé MM. Cousin, Claiborne et Pichot membres de dit comité.

M. Kenner a présenté la résolution suivante, laquelle a subi 1ère lecture et a été adoptée.

Résolu par la Chambre des, que le Gouverneur soit invité à fournir à cette Chambre toutes les informations qu'il peut avoir, relatives à la vente des bonds de l'état de la Louisiane, émis par cette législature à sa dernière session, en faveur des différentes municipalités de la Nouvelle Orléans, et soit également invité à informer cette Chambre si il a été disposé des dites bonds conformément à l'acte approuvé le 18 mars 1829.

M. Lewis au nom du comité spécial auquel ont été référés les différentes résolutions du Juri de Police de la paroisse de St. Landry, a rapporté un bill intitulé "Acte pour accorder des pouvoirs ulterieurs au Juri de Police de la paroisse de St. Landry, lequel bill a subi sa 1ère lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Lewis au nom du même comité a rapporté un bill intitulé "Acte relatif à la collecte des taxes d'Etat et de paroisse dans la paroisse de St. Landry—

Lequel bill a subi sa 1ère lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Poydras au nom du même spécial auquel a été référé la pétition d'Adelaide Bourgeat, femme de James Fort Muse, demandant certains secours, a rapporté un bill intitulé "Acte pour venir au secours d'Adélaide Bourgeat, femme James Fort Muse," le quel bill a subi sa première lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Levin a présenté la résolution suivante, laquelle a subi 1ère lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

"Acte pour changer l'époque des sessions des cours de district dans le troisième district judiciaire" et "Acte pour autoriser Edward R. G. Allnutt, Thomas M. Scott, James M. Wilkinson, Woodson McMeubey et autres, à construire un pont sur le bayou Round Away dans la paroisse de Madison."

M. Kenner conformément à l'avis qu'il en a donné présente un bill intitulé "Acte pour venir au secours du collége de Franklin," lequel bill a subi sa première lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Lockett a donné avis qu'il présenterait sous peu un bill intitulé: "Acte pour réimprimer certains statuts de l'Etat."

Le même membre, conformément à l'avis qu'il en a donné, a présenté les bills suivants, lesquels ont subi leur première lecture et ont été renvoyés à demain pour être lus une seconde fois.

"Acte relatif aux lettres de change et aux billets à ordre."

Le même membre conformément à l'avis qu'il en a donné, a présenté les bills suivants, lesquels ont subi leur première lecture et ont été renvoyés à demain pour être lus une seconde fois.

"Acte relatif aux élections dans la paroisse d'Orléans," et "Acte pour amender la charte de la première Eglise Congrégaiste de la Nouvelle-Orléans."

Mr. Phelps, conformément à l'avis qu'il en a donné, a présenté des bills suivans, lesquels ont subi leur première lecture et ont été renvoyés à demain pour être lus une seconde fois.

"Acte pour autoriser le Gouverneur de l'Etat à mettre cent cents exemplaires du code de procédure pour l'usage de l'Etat," et

"Acte pour autoriser le Gouverneur de l'Etat à administrations de l'académie de [illegible] certaine somme, à propriété en faveur de [illegible] pour la dit-bâtiment nommé [illegible] pour lesquelles [illegible] et les résolutions ont été [illegible] et les résolutions ont été [illegible] et les résolutions ont été [illegible]

M. J. M. CABALLERO a [illegible] gasin au No. 32, rue Vieille-Levee.

ESTAVAN GOURIS

*Ex-Liquidateur* [illegible] de France [illegible] pour la Louisiane, [illegible] ces Consuls [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Nouvelle-Orléans, en [illegible] Nouvelle-Orléans, en [illegible] Nouvelle-Orléans, en